

Bulletin de juillet-août 2006

Avant de partir en vacances, VVV se doit de jeter un œil sur son bulletin du troisième trimestre, dans une année qui en compte quatre pour les associations. L'activité la plus suivie a sans nul doute été la vélo école qui, par simple effet de bouche à oreille, voit arriver des élèves adultes venant parfois de fort loin. Ce succès très encourageant démontre que nous répondons à une demande qui ouvre une perspective de développement, dans la mesure où nous pourrons en assurer l'encadrement.

Moins visible mais tout aussi indispensable, le suivi des projets d'aménagements nous a vus parcourir force kilomètres à des heures plus ou moins praticables aux quatre coins du département et plusieurs fois à Paris. Pour autant, il ne nous a pas été possible de répondre à toutes les convocations, faute de militants disponibles. Si le nombre des cyclistes progresse de façon évidente, il n'en va pas de même pour celui de leurs représentants.

Il est donc nécessaire que des cyclistes convaincus franchissent le pas du militantisme pour contribuer à l'élaboration de projets en leur faveur.

L'équipe animatrice de VVV s'est peu renouvelée depuis l'origine de l'association.

Dans l'intérêt des cyclistes de Montreuil et au-delà, pour assurer sa pérennité, les adhérents intéressés sont plus que bienvenus à l'intégrer lors de ses activités et de ses réunions mensuelles.



La balade «Vélo et Chocolat»

C'était la canicule, comme vous ne l'avez jamais connue. La remontée de l'avenue de la Résistance à vélo, pour accéder à la porte des Lilas, ce fut dur... Mais après... rien que de la descente, le vent frais dans les cheveux, le bonheur. On a rejoint le parc de la Villette, puis longé le canal jusqu'au pont levant de la rue de Crimée, et là, on s'est offert un chocolat si onctueux que la cuiller tenait debout toute seule, pas trop sucré, et délicieusement glacé, sauf pour les deux fous qui ont décidé que boire chaud par temps chaud, c'était un bon plan... Ils avaient peut-être raison et n'ont pas semblé le regretter. Cette boutique a la particularité de servir à boire et à manger, de vendre et réparer des vélos, et de proposer des massages... Et un VVViste en a profité pour s'acheter un superbe "Gitane" flambant neuf pour 200 euros...

77 quai de Seine - 75019 Paris

du mercredi au dimanche de 10h à 19h

agenda

 mardi 5 septembre, 20h30, réunion de rentrée, 35 avenue de la Résistance

 atelier réparation samedi 23 septembre (lieu pas encore défini)

 prochaine bourse aux vélos samedi 7 octobre

Etes vous toujours adhérent de la meilleure association cycliste de tout Montreuil?

Nous voilà en été et il reste certains d'entre vous qui n'ont pas encore réadhéré pour 2006. Les vaillants vélodistributeurs de VVV continuent de vous apporter dans votre boîte aux lettres notre bulletin, alors dépêchez vous d'envoyer un chèque de 8 euros à VVV, 10, rue du colonel Delorme à Montreuil.

votre adhésion 2006 est enregistrée

vous n'avez pas encore réadhéré

Code de la route et discrimination négative : n'importe quoi !

[...]La Sécurité Routière confirme que la légère augmentation du nombre de victimes piétons et cyclistes de 2004 à 2005 est liée à une augmentation des vitesses des automobiles en ville.

Ce point a sûrement échappé au Préfet Faugère. En effet, le mois suivant, juste avant la Fête du vélo, à Strasbourg, première ville cyclable de France, le Préfet du Bas-Rhin ouvre la chasse aux cyclistes. Les cyclistes en ville, c'est " du n'importe quoi, des chauffards à pédales, et les amendes vont pleuvoir ", déclare-t-il devant les journalistes convoqués pour l'occasion. Motif invoqué : il y aurait 2 fois plus d'accidents impliquant un vélo à Strasbourg. La belle affaire : il y a 3 fois plus de vélos !

En fait, le " n'importe quoi ", c'est le discours du Préfet. Si on rapporte au nombre de cyclistes, il y a moins d'accidents à Strasbourg que dans la moyenne des villes de France, et le nombre d'accidents continue à baisser dans le Bas-Rhin. En outre, en moyenne nationale, parmi les cyclistes accidentés, la Sécurité Routière a relevé une infraction dans seulement 36% des cas, contre 48% chez les automobilistes. L'écart est plus net pour les accidents mortels : seulement 20% des victimes cyclistes étaient en infraction.

Et le festival continue : le 4 juin, pendant la Fête du Vélo, les médias, puis la Sécurité Routière et le ministre Christian Estrosi, annoncent un assouplissement des sanctions pour les automobilistes qui ont perdu leurs points de permis. Motif invoqué : trop d'automobilistes pénalisés par la perte de leur permis. Et perdu comment, si ce n'est en conduisant " n'importe comment ", au volant d'un véhicule d'une tonne autrement plus dangereux qu'un simple vélo...

Quand un préfet énonce de manière aussi provocatrice des contre-vérités, on peut s'interroger sur ses motivations. Mais au-delà, que penser de l'attitude de l'Etat, qui est resté muet face aux allégations du Préfet Faugère, et vole au secours des automobilistes " victimes " d'un retrait de permis?

Ce texte est un extrait de l'éditorial de Monique Giroud, dans la revue Vélocité, éditée par la Fubicy, fédération des associations cyclistes à laquelle appartient VVV

Test d'antivols, nouvelles des aménagements cyclables, et même circuits touristiques, on trouve tout dans cette revue illustrée...

14 euros par an, 5 numéros, chèque à l'ordre de Fubicy, 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg

Les enfants à vélo

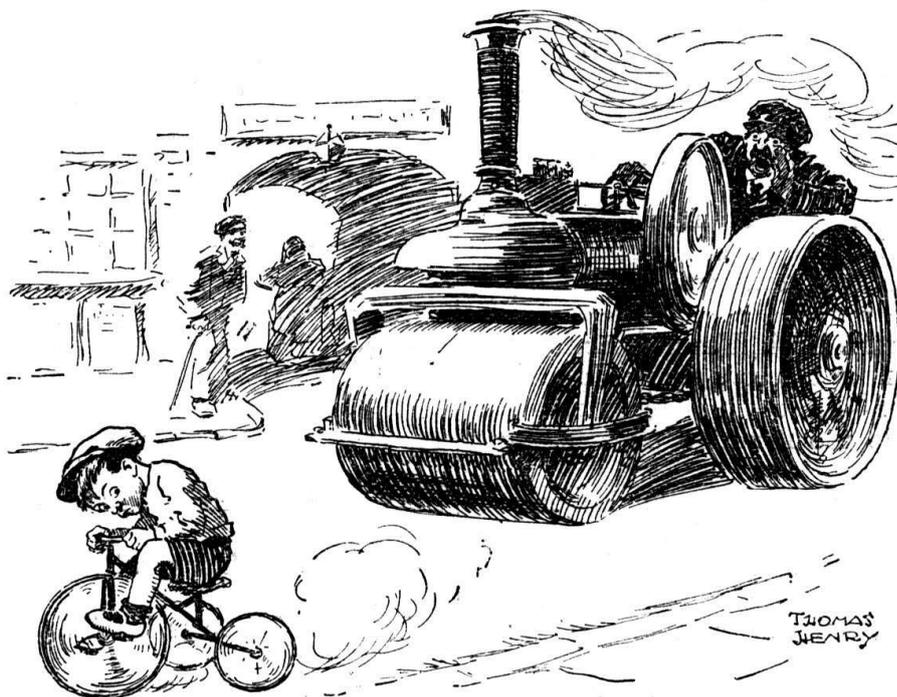
Pour un enfant, rouler c'est facile. Mais pour faire du vélo en ville, il doit absolument :

- regarder en arrière sans dévier sa course
- lâcher une main sans perdre l'équilibre
- s'arrêter avec les freins et non pas avec les pieds
- savoir évaluer la vitesse des véhicules
- s'arrêter à temps
- rouler à droite
- respecter le code de la route.

On considère généralement qu'avant 9 ans, un enfant n'est pas capable de rouler en ville sur la chaussée

RER Vincennes: bonnes nouvelles

- A la rentrée de septembre 2006, il y aura
- un itinéraire direct et sécurisé (sur la commune de Vincennes) pour aller au RER Vincennes,
 - 48 places supplémentaires au RER, par installation de nouveaux abris à la place de 5 ou 6 places de stationnement pour voitures.



Victoire de la propulsion humaine !

«La Périféérique» a organisé une compétition entre automobile, vélo, roller, et transports publics

La propulsion musculaire l'a largement emporté sur le moteur à essence. Le vélo et le roller ont relié les mairies de Clichy et Gentilly en 40 minutes, le métro nécessitant 45 min, et la voiture mettant 65 min. Deux huissiers de justice ont attesté du bon déroulement du test et des temps de parcours réalisés par chaque mode de déplacement.

Tous les détails sur le site de la Périféérique
<http://www.perifeerique.com>